



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LE
RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LES
SERVICES MUNICIPAUX - LOT 3 LIVRES POUR
LA JEUNESSE PASSE AVEC LA SOCIETE
COLIBRIJE**

**DÉCISION N° AU-18-215
EN DATE DU 10 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-I-9° ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société COLIBRIJE pour le lot n°3 – livres pour la jeunesse, jugée économiquement avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER le marché d'acquisition d'ouvrages pour le réseau des médiathèques et des services municipaux, lot n°3 – livres pour la jeunesse avec la société COLIBRIJE, domiciliée, 2-20 avenue Salvador Allende, lot 11 B ZI Mozinor – 93100 MONTREUIL, et représentée par Monsieur COURDAVAULT Thomas, Gérant.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé pour une durée d'un an et dont le montant maximum annuel est de 22 606,64 € HT (23 850,00 € TTC).

Les prix du marché sont ceux figurant aux barèmes de prix publics du fournisseur, affecté du rabais de 9%.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180710-Imc1H5468H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/07/2018 Date de Publication : 10/07/2018 |
|---|